

Ce rapport moral qui concerne l'exercice 2009 est marqué par la fin de l'exécution du premier plan de développement signé avec la DRDJS et, le départ d'un nouveau plan de 4 ans sur la base des résultats d'exécution du premier.

I-Au titre de l'exécution du premier programme, des cours ont été dispensés par les animateurs du CDE (E Castel, S Le Marec et Maël Mevel, principalement) dans les clubs de Betton, Montgermont, Guichen, Saint Jacques, Rennes Bréquigny, Rennes Les Longs Prés, Dinard et Montauban. Tangi Migot est intervenu exclusivement sur Guichen, avec pour objectif de créer une nouvelle dynamique autour d'un groupe de jeunes débutants. Pour certains clubs comme Rennes Bréquigny, Betton, Saint Jacques, Montgermont, une partie de leurs interventions ont été financées par les dotations CNDS qu'ils avaient obtenues pour cet exercice, sur le poste de la formation.

Conformément à l'esprit du plan de développement (nouveaux lieux de jeu, nouveaux joueurs et priorité aux jeunes joueurs), précédemment adopté en assemblée générale et financé par l'Etat, les animateurs du CDE sont intervenus dans les nouvelles structures qui ne disposaient pas de leurs propres formateurs et qui ont orienté leur développement vers la constitution de groupes de jeunes, voire très jeunes joueurs.

Par ailleurs, les animateurs du comité sont intervenus dans 4 ateliers scolaires rennais, deux structures sociales (Champs Manceaux et Maison de Suède) et, ils ont réalisé deux accompagnements éducatifs (Collège Les Chalais à Rennes et un collège de Liffré).

Afin de fidéliser un maximum de ces nouveaux joueurs au sein de la FFE, le comité a mis en place un dispositif de stages tournois itinérants (amorcé dès la fin 2008) destiné à leur permettre de découvrir la compétition dans un cadre moins rigoureux que celui des compétitions traditionnelles. Le succès (nombre de stages -autour d'une dizaine- et nombre de participants) a montré que ce dispositif d'initiation à la compétition était utile et avait rempli sa fonction.

A la fin de la saison sportive l'effectif de joueurs licenciés dans le département a dépassé pour la première fois la barre des 700 joueurs (711 exactement). Cette dynamique, remarquée par les responsables de la Ligue de Bretagne et de la FFE, doit être mise à l'actif d'un travail au service de l'intérêt général puisque la priorité a été portée sur la création de nouveaux lieux de jeu, l'accueil de nouveaux joueurs. La démarche a été renforcée par la participation du comité à des manifestations de présentation du jeu au grand public comme la fête des jeux et de la parentalité à Rennes et les animations dans le métro ou la caravane du sport qui ont précédé le deuxième open international de Haute Bretagne. C'est aussi dans ce choix volontariste d'aller vers une population nouvelle que réside principalement la croissance des effectifs de licenciés dans le département et l'augmentation de la fréquentation des compétitions, notamment chez les jeunes.

II – Forts de ces résultats, nous avons pu engager des discussions dans un contexte favorable avec la DRDJS, devenue DDCSPP pour ce qui est de l'interlocuteur des comités départementaux.

Les principaux points retenus par les services de l'Etat concernent le nombre de joueurs, l'effort fait en direction des jeunes et la volonté de poursuivre notre développement vers les féminines, les vétérans, les personnes handicapées et les populations des quartiers défavorisés. Le plan 2009-2013 est donc orienté dans ce sens, et il a été construit en phase avec l'évolution des conditions d'attribution du CNDS aux comités départementaux en 2009. Nous avons obtenu une augmentation de la dotation annuelle du CDE 35, puisque nous sommes passés de 5 800 à 15 200 euros en valeur annuelle. Il convient de noter que cette somme de 15 200 euros comprend un montant de 6 000 euros relatifs au financement d'un emploi à mi-temps de Plan Sport Emploi. Cet emploi est dédié au quartier dynamique espoirs banlieue « Cloteaux-Bréquigny ». Les Echecs ne pouvaient prétendre à un PSE « ordinaire », les postes étant tous affectés à d'autres sports. Depuis, les conditions d'attribution du CNDS ont encore changé et l'orientation de 2009 s'est prolongée vers la pratique du sport comme outil de l'insertion sociale, tout au moins à l'échelle départementale qui est celle du comité départemental des Echecs et de la DDCSPP. Compte tenu de la nature des interventions prévues par le plan de développement 2009-2013, la dotation financière provenant du CNDS devrait être reconduite, à la condition toutefois, mais ce n'est pas une nouveauté, que les fonds soient strictement employés à l'utilisation pour laquelle ils ont été accordés. A défaut, les fonds peuvent faire l'objet d'un reversement. Pour faciliter le fonctionnement des comités départementaux, le suivi et le contrôle de l'utilisation des enveloppes budgétaires, il est prévu que la DDCSPP les dote gratuitement d'un logiciel de comptabilité comportant un module de comptabilité analytique.

C'est donc avec une situation financière favorable et un bilan sportif très encourageant, obtenu dans le strict respect d'un engagement de départ annoncé sans ambiguïté, approuvé à la presque totale unanimité lors des précédentes assemblées générales électorales des 3 juillet 2006 et 5 juillet 2007, puis du 24 février 2009 et, sur la réussite du plan annoncé, que les rapports moraux et financiers de l'année 2009 sont soumis au vote de l'assemblée générale d'aujourd'hui.



CDE 35

Compte de gestion 2009

Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
60 Achats			70 Produits des activités		
6010	Achat buvette	506,26	7061	Recettes pour organisation de tournois	7 490,00
6063-1	Fournitures pour les activités-manuels	1 194,00	7085	Autres recettes d'activités	9 084,82
					16 574,82
6064	Fournitures de bureau	77,15	74 Subventions d'exploitation		
6065	Achat licences	516,00	7410 État		
		2 293,41	7417	Ministère des sports	12 720,00
61/62 Autres charges externes			7440 Collectivités territoriales		
6130	Locations (matériels et équipements)-salle	50,00	7441	Conseil Régional	1 500,00
6160	Primes d'assurances		7442	Conseil général	1 794,28
6230-1	Récompenses et cadeaux- prix	3 755,00			16 014,28
6230-2	Récompenses et cadeaux-lots	349,65	75 Autres produits de gestion courante		
6221	Frais d'arbitrage	485,00	7560	Cotisations des adhérents	456,00
6251	frais de déplacement	300,00			456,00
6252	Restauration	4 193,22	77 Produits exceptionnels		
6253	Hébergement	70,00	87 Contributions volontaires en natures		
6257	Réceptions, collations	225,24	Dons en nature		
					300,00
6260	Frais postaux et de téléphone	49,84			300,00
6270	Services bancaires	26,10			
		9 504,05			
64 Charges de personnel					
6411	Salaires bruts	11 920,50			
6450	Charge sociales	2 485,00			
		14 405,50			
65 Autres charges de gestion courante					
6558	Contributions obligatoires- CDOS	211,28			
6581	Frais d'organisation de stage				
6582	Organisation de tournoi	527,42			
		738,70			
	Total (I+II+III+IV)	26 941,66		Total (I+II+III)	33 045,10
	Solde créditeur:excédent	6 403,44			
	Total général	33 345,10		Total général	33 345,10

Solde bancaire créditeur au 1/1/2009	9 036,42
Solde bancaire créditeur au 31/12/2009	15 439,86
Variation de solde	6 403,44

Situation bancaire
du CDE 35 - 2009

I/

Saldes créditeurs.

1/1/2009

BNP Paribas	1.000
CM3	<u>8.036,42</u>
	9.036,42

31/12/2009

BNP Paribas	1.315,80
CM3	<u>14.124,06</u>
	15.439,86

II/ Variation des soldes créditeurs
consolidés, exercice 2009.

	15.439,86
-	9.036,42
	<u>6.403,44</u>